

AMÉNAGEMENT DU BOURG DE CHAMPCEY

Les travaux d'aménagement du bourg de la commune déléguée de Champcey débuteront le **mercredi 1^{er} octobre prochain** par l'entreprise Sturno pour l'effacement des réseaux et la réfection de l'éclairage public et se poursuivront **à compter du 1^{er} décembre** par l'entreprise TP Pigeon pour les travaux de voirie.

A cet effet, la circulation sera modifiée comme suit :

Circulation interdite :

- Route du Moulin *RD41* en agglomération
- Route du Manoir de Champcey *RD484* en agglomération
- Route de la Sollierie *RD584* en agglomération

Des déviations seront mises en place via les RD41, 31 et 35

